

Payant, Robert. *Dans le creux de l'oreille. Cent et un contes pour tous*. Montréal, Planète rebelle, « Contes traditionnels », 2006, 262 p. + DC. ISBN 2-922528-60-X.

Aurélien Boivin

Volume 5, 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/019057ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/019057ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Boivin, A. (2007). Review of [Payant, Robert. *Dans le creux de l'oreille. Cent et un contes pour tous*. Montréal, Planète rebelle, « Contes traditionnels », 2006, 262 p. + DC. ISBN 2-922528-60-X.] *Rabaska*, 5, 184–187.
<https://doi.org/10.7202/019057ar>

PAYANT, ROBERT. *Dans le creux de l'oreille. Cent et un contes pour tous*. Montréal, Planète rebelle, « Contes traditionnels », 2006, 262 p. + DC. ISBN 2-922528-60-X.

Robert Payant n'est pas un nouveau venu dans le monde enchanteur du conte, qu'il pratique depuis plusieurs années. Ce genre a bercé son enfance, ainsi qu'il l'avoue dans l'Avant-propos de son recueil, *Dans le creux de l'oreille*, sous-titré *Cent et un contes pour tous* – le recueil en contient exactement 102 –, et publié avec DC dans la série « Contes traditionnels » aux éditions Planète rebelle, maison qui a contribué, depuis une quinzaine d'années, à redonner au conte ses lettres de noblesse. Le conteur a déjà livré une bonne partie de ses contes dans divers spectacles et festivals du conte, dans les écoles et les bibliothèques du Québec, de l'Ontario, voire de l'Alberta. Il a même présenté plusieurs contes de ce recueil, qui s'adresse aux jeunes et moins jeunes, au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, entre 1999 et 2002. Il a voulu ainsi redonner au conte traditionnel, témoignage de notre passé et partie intégrante de notre patrimoine, la place qu'il avait, il n'y a pas si longtemps, avant l'avènement de la télévision, du cinéma et des nouvelles technologies.

Illustré par Robert Lamoureux, *Dans le creux de l'oreille* comprend une dizaine de sections, qui regroupent, chacune, des contes, légendes ou récits d'une même catégorie. Toujours le conteur, qui a recueilli çà et là les contes du corpus qu'il propose, rend justice à ses informateurs, qu'il a lui-même interviewés, tel le regretté Ernest Fradette de Saint-Raphaël-de-Bellechasse, ou à ses devanciers en les identifiant d'entrée de jeu, au début de chaque conte, dont la grande majorité proviendrait de la région de Vaudreuil-Soulanges. On y trouve d'abord des contes facétieux, c'est-à-dire des contes qu'il se contente de qualifier « de plaisanteries ou de drôleries », tels celui du « Meunier Sans-Souci et la Barlingue », qui a berné un général, grâce à La Barlingue, qui répond à sa place aux trois questions du général, qui l'a menacé de mort, dans l'incapacité d'apporter les réponses, ou encore celui des « Trois filles qui ont cariotté », dans lequel une petite vieille, qui s'est accusée au confessionnal d'avoir « cariotté », croyant que ce mot, signifiant avoir fauté avec son cavalier, voulait dire avoir pété à l'église, répond au curé, étonné de l'exploit d'une femme de son âge : « Je cariotterai ben tant que je voudrai [...] Je serai bien maître de mon cul ! » (p. 23).

Les contes merveilleux sont les plus nombreux – le recueil en contient seize. Le conteur-collecteur les emprunte à Charles Perrault (« Le Chat botté »), aux frères Grimm (« Les Trois Plumes du roi », « Les Trois Cheveux d'or du diable »), et, plus près de nous, à l'ethnologue Marius Barbeau (« L'Oiseau couleur du temps », « Le Roi avare ou Jean de la rivière », « La Bague de vertu », « Jean Gros-Bois ou Jean de Bois », « Le Fin voleur »), à

Conrad Laforte (« La Lampe merveilleuse », « Les Trois Petits Cochons de la princesse »), à Cécile Gagnon (« Le Petit Bonnet rouge », « Jean-le-Collet ») et à Jacques Labrecque, l'auteur de la *Géographie sonore du Québec et du monde francophone du Canada* (« Le P'tit Bœuf »). Le héros de ces contes s'appelle souvent Ti-Jean et il accomplit des exploits extraordinaires, c'est-à-dire hors de l'ordinaire, qui dépassent donc l'entendement humain.

Les légendes fantastiques sont, quant à elles, tantôt inspirées de Poulaille (« Gripette et le curé »), tantôt du père Germain Lemieux, le compilateur des *Vieux m'ont conté*, de Georges Fronval, voire de quelques informateurs du coin de pays de l'auteur. Les pactes avec le diable ont la faveur : par exemple, l'épouse d'un habitant parvient à sauver son mari, qui a déjà perdu deux de ses trois chances (ou vœux), en exigeant du Malin, après avoir relevé sa jupe, de fendre en deux le pet qu'elle allait lâcher et d'en faire « deux pièces de collier pour atteler un bœuf » (p. 126). Le diable doit s'avouer vaincu et laisse ainsi la liberté à Ti-Jean avant de disparaître (« Les Trois Tâches »). Une fileuse reçoit une aide précieuse, à la suite d'un autre pacte avec le diable, à la condition de donner à ce visiteur inattendu ce qu'elle aura « d'icitte à un an et un jour ». Le temps s'écoule rapidement, comme c'est toujours le cas dans les contes, et le diable revient et réclame le nouveau-né dans son ber. S'instaure une nouvelle négociation : elle doit deviner le nom du diable, ce qu'elle réussit avec la complicité de son mari, qui a entendu le diable qui, alors qu'il filait la laine de son épouse, a chanté une chanson dans laquelle il révélait son nom (« Vaudreuilleville un pacte avec le diable », mieux connu sous le titre « La Fileuse de laine »). On trouve encore dans cette catégorie une histoire de loup-garou, celui de la Pointe-Fortune, une version de la légende du « Bonhomme Sept-Heures », une autre de la légende des « Guérets de Rigaud », enrichie du poème en vers des *Fleurettes canadiennes* d'Oswald Myrand, « Légende des guérets », dont Robert Choquette, dans son recueil *Le Sorcier d'Anticosti*, nous a laissé une magnifique version, et une version de la légende de « Rose Latulippe » [*sic*], qu'il emprunte à Jocelyn Bérubé, mais qui ressemble étrangement à celle qu'Aubert de Gaspé, fils, a intégrée (chapitre V) à son roman *L'Influence d'un livre* (1837) et qui demeure la plus belle et la plus complète version de cette légende fort populaire au Québec, ainsi que l'a démontré Jean Du Berger dans son étude *Le Diable à la danse* (PUL, 2006).

Le recueil de Payant contient encore deux contes de Noël, une série de légendes toponymiques et historiques, qui expliquent l'origine de certains toponymes de la région de l'auteur, comme « le chemin des Planches » à Huntingdon, « le rapide de la Jument Blanche », à Pointe-des-Cascades, voire « l'Île-aux-Cochons », dans la région de l'Outaouais où périrent dans un naufrage trois personnes et 150 bêtes...

Les contes et légendes amérindiennes s'apparentent davantage aux mythes, car ils racontent le début, l'origine d'une chose, d'un événement, d'un lieu..., ainsi que le précise Mircéa Éliade dans son ouvrage *Aspects du mythe*. Il y a encore une douzaine de récits didactiques et historiettes, trois contes énumératifs, neuf contes philosophiques, plus près de la nouvelle réaliste, dont « L'Écriteau » et « Le Banc » de Félix Leclerc, et de Lionel Groulx, « Les Adieux de la Grise » (c'est le titre exact, et non « Adieu la Grise », comme l'écrit le compilateur du recueil), et deux contes mutagènes, c'est-à-dire dans lesquels se produit une métamorphose.

Si l'anthologie de Robert Payant est riche et variée, elle comporte toutefois d'importantes lacunes. D'abord, jamais le compilateur, qui grapille ça et là dans le répertoire des contes, récits et légendes, au Québec et ailleurs, ne fournit de critères pour expliquer le choix des textes retenus. On a vraiment l'impression qu'il nous donne à lire, simplement, en les classant par catégories, les textes qu'il a trouvés au cours de ses recherches. Pourquoi tel conte et pas un autre ? pourquoi telle légende ? On n'en sait rien.

En outre, les définitions qu'il donne des différentes catégories de récits sont si élémentaires, si rudimentaires que, en plus de faire sourire, elles trahissent le manque de connaissances du compilateur en cette matière. Dire que les contes facétieux sont « des contes de plaisanteries et de drôleries » n'est pas suffisant. Ces contes sont souvent grivois et traduisent le peu de scrupule des conteurs d'ici, qui ont souvent été attirés par la sexualité et par la scatologie. Les contes merveilleux, il est vrai, mettent souvent en scène une princesse dans un décor de château, au temps des rois, mais bien des contes, avec cette définition, ne feraient pas partie de cette catégorie, les contes d'ogres, de géants, voire les contes d'animaux. Quant à la définition de la légende, il aurait fallu insister sur le caractère véridique de ce genre de récit, qui est amplifié, déformé par la tradition, comme l'affirme Bertrand Bergeron, spécialiste du récit légendaire. C'est bien vague de se contenter d'affirmer que tous ces récits sont « associés au bien et au mal, à Dieu et au diable » (p. 121). Et peut-on parler de légendes fantastiques sans invoquer le côté surnaturel ?

Voilà certes des notions que le compilateur, qui se dit un « [c]hercheur infatigable » ayant accumulé au cours des ans une foule d'informations sur « l'origine d'une poésie orale [*sic*] oubliée » (quatrième de couverture), aurait dû mieux définir, surtout qu'il se prétend, dans sa trop courte introduction, grand pédagogue, prêt à fournir son aide aux enseignants et enseignantes des différents ordres, se contentant simplement de préciser qu'il est possible d'organiser des activités autour du conte ou de la légende dans la classe de français, des ateliers par petits groupes, par exemple autour d'un thème précis, ce que les enseignants savent déjà. Encore eut-il été plus utile de leur expliquer

comment procéder, de leur décrire le déroulement possible de ces activités avec des exemples à l'appui, sinon...

Quant aux spécialistes et aux connaisseurs, ils auraient sans doute apprécié trouver, dans ce recueil, les rapprochements des contes répertoriés dans *The Types of the Folktale*, le précieux catalogue de classification des contes d'Antti Aarne et Stith Thompson.

AURÉLIEN BOIVIN

Université Laval, Québec

PERROT, NICOLAS. *Mémoire sur les mœurs, coutumes et religion des Sauvages de l'Amérique septentrionale*. Édition critique par PIERRE BERTHIAUME, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, « Bibliothèque du Nouveau Monde », 2004, 578 p. ISBN 2-7606-1883-8.

La remarquable collection « Bibliothèque du Nouveau Monde » des Presses de l'Université de Montréal, qui propose l'édition critique de textes fondamentaux de la littérature québécoise, s'est enrichie d'un nouveau titre qu'historiens de la Nouvelle-France et spécialistes (ou amateurs) de récits d'exploration ne manqueront pas d'applaudir. Nous ne disposons en effet jusqu'ici que de l'édition établie en 1864 par Jules Tailhan (reprise en facsimilé par les Éditions Élysée en 1973) des *Mœurs, coutumes et religion des Sauvages de l'Amérique septentrionale* du coureur des bois Nicolas Perrot. Ce texte a pourtant constitué une source importante de renseignements pour François-Xavier de Charlevoix et son *Histoire et Description generale de la Nouvelle France* ou Joseph-François Lafitau et ses *Mœurs des Sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, entre autres.

L'édition critique que nous propose Pierre Berthiaume a été établie à partir du manuscrit conservé dans le fonds Brotier des Archives de la « Province de France » de la Compagnie de Jésus, à Vanves (France). Si ce manuscrit n'est pas autographe, il présente l'intérêt d'avoir été annoté par un scripteur anonyme qui conteste ça et là les jugements de Perrot ; le texte établi par Pierre Berthiaume reproduit non seulement ces remarques, mais aussi celles de Tailhan, qui, dans son édition de 1864, leur font écho, instaurant ainsi une sorte de dialogue entre les lecteurs successifs dont le manuscrit porte la trace.

Sous la plume de Nicolas Perrot défilent plus de quarante ans de relations entre Amérindiens et représentants de l'autorité coloniale. Rédigé sur le tard, vraisemblablement sur les vieux jours de l'ancien coureur des bois, ce